



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°598 – 19 septembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

La BCEAO maintient son principal taux directeur à 3,25 %

A l'issue de sa réunion du 17 septembre 2025, le Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO [a décidé](#) de maintenir son principal taux directeur à 3,25 % et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,25 % (niveaux en vigueur depuis juin 2025), ainsi que le coefficient des réserves obligatoires à 3 %. Cette décision repose sur le constat d'une croissance soutenue et d'une inflation en forte décélération au sein de l'UEMOA, bien que des risques d'une accélération de l'inflation demeurent (dégradation de la situation sécuritaire, effets du changement climatique et aggravation des tensions géopolitiques et commerciales). Ainsi, l'activité économique de l'UEMOA reste dynamique, avec un PIB réel attendu en hausse de 6,3 % sur l'année (BCEAO), porté par la consommation des ménages et les investissements dans les infrastructures énergétiques et de transport. Le crédit à l'économie devrait progresser de 6,6 % en 2025. Le taux d'inflation s'est établi à 0,6 % au 2^e trimestre 2025, après 2,2 % le trimestre précédent. Cette détente reflète la bonne disponibilité des produits vivriers, la baisse des prix des denrées importées et des carburants. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation devrait s'établir à 1,2 % en moyenne annuelle, après 3,5 % en 2024.

Le chiffre à retenir

3,25 %

Le principal taux directeur de la BCEAO, en vigueur depuis juin 2025

Bénin

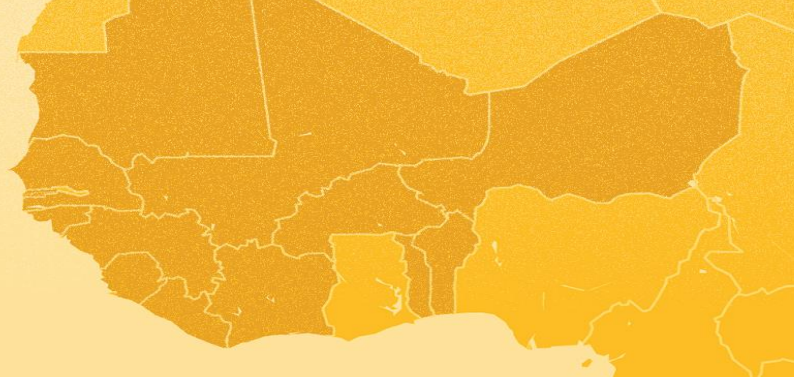
Lancement d'un Cadre de financement vert pour une croissance durable

Le Bénin a lancé le 3 septembre 2025 son [Cadre de Financement Vert](#) qui a pour but de mobiliser des financements durables et de les centraliser. [Ce cadre](#), piloté par un comité présidé par le ministère de l'économie et des finances, redirigera les financements vers 10 secteurs prioritaires pour le pays en matière de développement durable : énergies renouvelables, transports propres, conservation de la biodiversité, efficacité énergétique, gestion de l'eau, adaptation aux changements climatiques et économie circulaire. L'objectif global pour le Bénin est de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 comme prévu dans sa [Contribution déterminée au niveau national \(CDN\)](#).

Burkina Faso

Retrait du permis d'exploitation de la mine d'or de Taparko

Le 11 septembre 2025, le Conseil des ministres [a approuvé](#) le retrait du permis d'exploitation



industrielle de la mine d'or de Taparko, située dans la province du Namentenga au nord du pays. Initialement détenue par NordGold, la mine avait été reprise en mai 2023 par la compagnie malienne Skygold Ressources, sans qu'un véritable redémarrage des activités n'ait suivi. Selon les autorités, cette décision fait suite à des litiges et différends jugés susceptibles de menacer l'ordre public et l'image du secteur. Le titre minier, renouvelé un an plus tôt jusqu'en 2029, est ainsi annulé. L'État prévoit désormais d'exploiter directement le gisement afin de renforcer les recettes publiques et de soutenir les priorités économiques et sécuritaires.

Renouvellement du permis d'exploitation de la mine d'or de Ouare

Le Conseil des ministres du 11 septembre 2025 [a également approuvé](#) le renouvellement du permis d'exploitation industrielle de l'entreprise burkinabé Soleil Ressources pour la mine d'or de Ouare, située dans la province du Boulgou, au sud-est du pays. Les réserves sont estimées à près de 9,7 M de tonnes de minerai, avec une teneur moyenne de 1,62 g/t, pour une production attendue d'environ 14,1 t d'or sur 4 ans. L'extraction se fera à ciel ouvert. Le projet devrait générer plus de 430 emplois directs.

Côte d'Ivoire

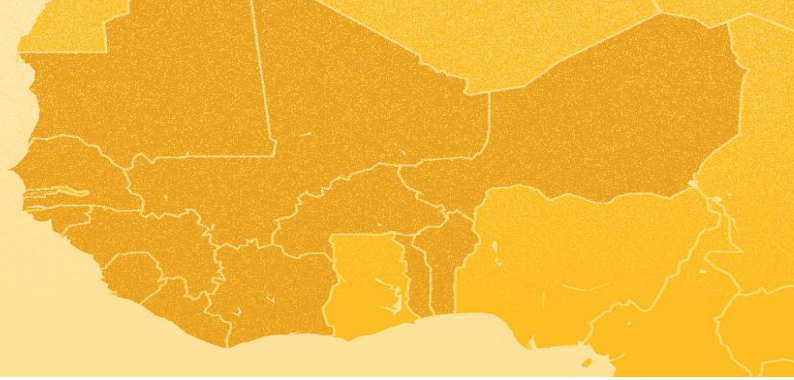
Six nouveaux permis d'exploration aurifère attribués

Le gouvernement ivoirien [a adopté](#), le 17 septembre 2025 en Conseil des ministres, six décrets accordant des permis d'exploration aurifère à plusieurs sociétés privées. Les zones concernées couvrent notamment Tengréla (Somaco Global Resources), Abengourou et Agnibilékro (Gold Finders), Sinfra et Bouaflé (Viroc Mine Roll), Béhoumi, Sakassou, Niakara et Mandougou (Alpha Mining), ainsi que Duékoué et Issia (Laudi Exploration). D'une durée de

quatre ans, ces autorisations s'inscrivent dans le cadre légal et environnemental en vigueur. Un autre décret adopté modifie les termes du permis d'exploitation de Persus Yaoré SARL dans le département de Bouaflé afin d'intégrer la découverte de 15,5 tonnes d'or supplémentaires. L'exploitation combinera désormais extraction à ciel ouvert et souterraine, ce qui porte la durée de production de 11 à 17 ans. Cette décision traduit la volonté des autorités de renforcer l'attractivité du secteur aurifère et de stimuler la recherche de nouveaux gisements.

Les recettes budgétaires mobilisées à hauteur de 5,6 Md EUR à fin juin 2025

A fin juin 2025, les ressources mobilisées hors Comptes Spéciaux du Trésor (CST) [ont atteint](#) globalement 8 243,5 Md FCFA (12,6 Md EUR), soit un taux de réalisation de 100,1 % par rapport à l'objectif prévu. Elles comprennent 3 649 Md FCFA (5,6 Md EUR) de recettes budgétaires et 4 594,5 Md FCFA (7 Md EUR) de ressources de trésorerie. A noter que les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 3 519,9 Md FCFA (5,4 Md EUR), soit un taux de réalisation de 97,3 % par rapport à l'objectif semestriel. Concernant les dépenses totales, elles s'élèvent à hauteur de 7 862,2 Md FCFA (12 Md EUR) à fin juin 2025, soit un taux d'exécution de 97,2 % par rapport à l'objectif prévu. Les dépenses d'investissement en particulier se sont établies à 1 717 Md FCFA (2,6 Md EUR), soit un taux d'exécution de 93,4 %. Enfin, le déficit budgétaire est ressorti à 1 054,4 Md FCFA (1,6 Md EUR), soit un niveau inférieur au plancher de 1 146,3 Md FCFA (1,7 Md EUR) prévu dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI.



Libéria

Signature de contrats de partage de production avec TotalEnergies

[Selon un communiqué de la Présidence libérienne](#), la Liberia Petroleum Regulatory Authority (LPRRA) a finalisé avec TotalEnergies la signature de contrats de partage de production (CPP) qui permettront l'exploration de 4 blocs offshore dans le bassin libérien, sur environ 12 700 km². Ces accords, une fois ratifiés par le Parlement, marqueront la reprise des activités d'exploration au large du pays, après une décennie de pause. Les autorités présentent ces accords comme un levier d'investissements, d'emplois et de recettes futures, en réaffirmant la priorité donnée au contrôle environnemental et aux obligations contractuelles.

900 M USD pour un programme agricole national

Lors de l'Africa Food Systems Forum 2025 à Dakar, le Libéria [a présenté](#) son Legacy Investment Program, un plan d'investissement de 900 M USD visant à soutenir la sécurité alimentaire, la prospérité rurale et la croissance économique inclusive. Le programme cible la production de riz, maïs, café, manioc, et huile de palme, avec des objectifs de réduction des importations, de relance des exportations et de création d'emplois. Le plan prévoit notamment 50 000 ha de riz pour l'autosuffisance, 20 000 ha de maïs pour l'alimentation, 15 000 ha de café pour l'exportation, 20 000 ha de manioc, et 18 000 ha de palmier à huile pour réduire les importations d'huile. Il s'accompagne de mesures pour améliorer les intrants, les infrastructures, les technologies et les services le long des filières agricoles. Le programme aurait déjà suscité l'intérêt des délégations allemande, irlandaise et de partenaires tels qu'AGRA et la Bill & Melinda Gates Foundation.

Mali

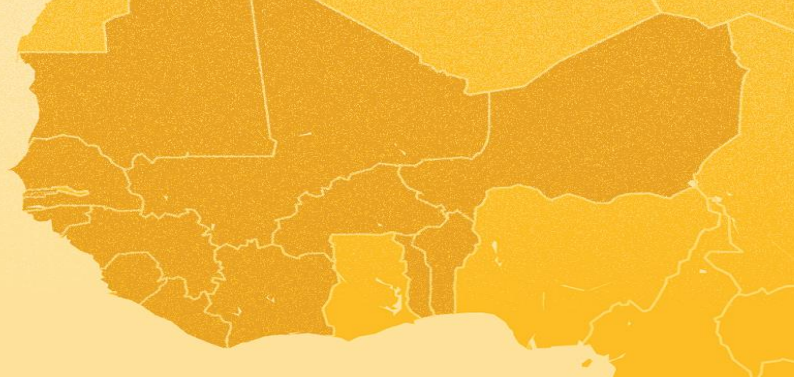
Lancement de la campagne 2025 de commercialisation du karité

La campagne 2025 de commercialisation des amandes de karité [a débuté](#) le 28 août 2025 avec des prix minimums bord champ fixés à 175 FCFA (0,27 EUR) le kg pour les amandes dites conventionnelles et 250 FCFA (0,38 EUR) le kg pour les amandes de bonne qualité. A noter que pour ce dernier, [le prix est identique à celui de la Côte d'Ivoire pour les amandes bien séchées et bien triées](#). Ces mécanismes tarifaires visent à protéger le revenu des producteurs, encourager la qualité et renforcer l'ancrage local de la transformation. Il s'inscrit dans l'effort de structuration de la filière et d'autonomisation économique des femmes.

Niger

21,3 M EUR de financement de la Suisse pour l'éducation et l'agriculture

Le 16 septembre 2025, le Niger et la Suisse [ont signé](#) 3 accords de financement d'un montant total d'environ 14 Md FCFA (21,3 M EUR). Ces accords, qui seront mis en œuvre jusqu'en juin 2029, portent sur des projets dans l'éducation, la petite irrigation et la promotion de l'entrepreneuriat agricole. Le volet éducatif vise à renforcer le système scolaire en assurant la continuité des apprentissages, en particulier pour les filles, et à contribuer au fonds commun de l'éducation destiné à améliorer les infrastructures. L'appui à la petite irrigation, engagé dans sa 3^e phase, soutiendra près de 5 000 exploitations familiales dans les régions de Dosso et de Maradi, grâce à un accompagnement en gestion, à un financement agricole et à une sécurisation des terres. Le programme de promotion de l'entrepreneuriat agricole favorisera l'inclusion financière des



jeunes et des femmes et leur participation dans le développement durable des filières.

Sénégal

Un projet d'environ 260 M EUR pour limiter les pertes post-récoltes

Le 17 septembre 2025, le ministre de l'Industrie et du Commerce [a signé un protocole d'accord avec la société Agricoool](#) pour un projet de 170 Md FCFA (259,2 M EUR) visant à réduire les pertes post-récoltes dans les zones horticoles du Sénégal. Ce partenariat public-privé prévoit la construction de chambres froides dans les Niayes (zone maraîchère entre Dakar et Saint-Louis), l'équipement de 10 sites agricoles, l'installation d'un dispositif solaire de 50 MW pour le fonctionnement, dont l'excédent de production pourra être injecté dans le réseau national. Il devrait contribuer à créer 300 emplois. Selon le communiqué, le projet permettra de limiter les pertes post-récoltes sur les cultures d'oignons et de pommes de terre estimées annuellement à 50 Md FCFA (76,2 M EUR), tout en renforçant la compétitivité du secteur agricole et la sécurité alimentaire du pays.

L'Etat lance un Appel public à l'épargne de plus de 450 M EUR

Le Sénégal procèdera au lancement d'un nouvel emprunt obligataire par [Appel Public à l'Épargne](#) (APE) d'un montant de 300 Md FCFA (457,3 M EUR) sur la période du 22 septembre au 10 octobre 2025. Annoncé le 18 septembre 2025 par le ministre des Finances et du Budget, cette émission obligataire s'inscrit dans un contexte d'accès aux liquidités contraint pour l'Etat sénégalais. Le ministre a insisté sur la dimension symbolique et patriotique de cet emprunt et a sollicité la diaspora, afin de participer à l'effort de développement national. L'émission a été subdivisée en 4 tranches d'obligations, au coût unitaire de 10 000 FCFA

(15,2 EUR), avec des échéances à 3, 7 et 10 ans associées à des taux d'intérêt de respectivement 6,4 %, 6,6 %, 6,75 % et 6,95 %. Cet APE est le troisième de l'année 2025 ; les deux premiers ayant permis de lever avec succès 416 Md FCFA (634,2 M EUR) en avril sur un objectif initial de 150 Md FCFA (228,7 M EUR), puis 364 Md FCFA (554,9 M EUR) en juillet sur 300 Md FCFA recherchés.

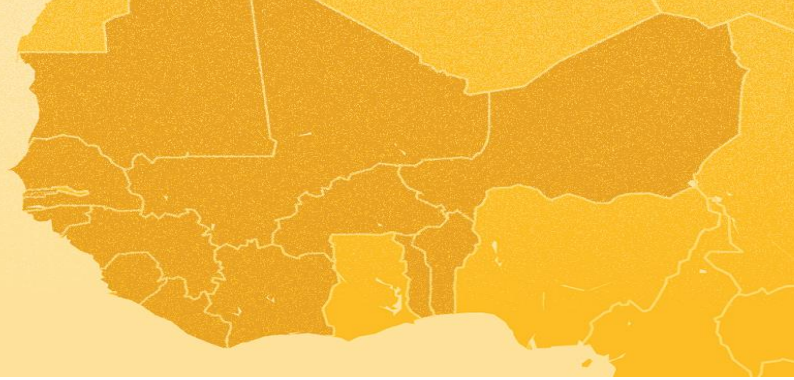
Vers la taxation des jeux de hasard et des opérations de transfert d'argent

[Le projet de loi modifiant le code des impôts](#) fait état d'une série de réformes fiscales s'inscrivant dans un objectif de redressement économique et de stabilisation des finances publiques. Entre autres, une taxe de 20 % serait prélevée auprès des opérateurs de jeux de hasard et un prélèvement de 20 % sur les gains des joueurs. En outre, le gouvernement envisage une taxation à hauteur de 0,5 % sur toutes les opérations de transfert d'argent. Toutefois, elle serait plafonnée à 2 000 FCFA (3 EUR). Le projet de loi prévoit également une taxation sur les boissons alcoolisées.

Sierra Leone

Inflation en baisse à 6,5 % en g.a en juillet 2025

Selon *Statistics Sierra Leone*, l'inflation en Sierra Leone pour le mois de juillet 2025 [s'est établie](#) à 6,5 % en glissement annuel (g.a), après 7,1 % en juin 2025. Plusieurs postes ont en effet enregistré une décélération, en particulier les produits alimentaires et boissons non-alcoolisées (+3,6 % en g.a en juillet, -1 p.p), les vêtements et chaussures (+9 % ; -1 p.p) et les transport (+0,6 % ; -0,6 p.p). Par région, l'inflation était plus importante dans le Nord (+10 % en g.a) et la plus faible dans le Nord-Ouest (+2,8 % en g.a).



Togo

L'IHPC diminue de 0,3 % en g.a en août 2025

D'après le [bulletin mensuel](#) de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a diminué de 0,3 % en glissement annuel (g.a) en août 2025, après avoir baissé de 1,1 % le mois précédent. Cette baisse est portée principalement par la baisse des indices "Transports" (-2,3 % en g.a), "Loisirs, sport et culture" (-4,7 % en g.a), "Vêtements et chaussures" (-1,9 % en g.a), ainsi que "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-0,9 % en g.a). Toutefois, certains indices ont enregistré une hausse notable, notamment "Restaurants et hôtels" (+5,3 % en g.a) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+5,7 % en g.a). Au regard de l'origine, les prix des produits "importés" ont affiché une baisse de 2,7 % en g.a, contre une augmentation de 1 % pour les produits "locaux". A noter que l'inflation continue son reflux : après un pic à 7,6 % en 2022, elle s'est établie à 2,9 % en moyenne annuelle en 2024 et devrait, selon les projections du [FMI](#), ralentir à 2,3 % en 2025.

Lomé héberge la 2^{ème} session de formation de l'Académie fiscale francophone de l'OCDE

Du 15 au 20 septembre 2025, [l'Institut de Formation Fiscale et Douanière \(IFFD\) de l'Office Togolais des Recettes \(OTR\)](#) accueille une trentaine de fonctionnaires des administrations fiscales, de la justice et des cellules de traitement des informations financières d'une dizaine de pays d'Afrique et des Caraïbes (Bénin, Côte d'Ivoire, Algérie, Djibouti, Haïti...) pour une session de formation sur les enquêtes en matière de fraude fiscale et financière. Il s'agit de la 2^{ème} session de l'Académie francophone de l'Organisation de

Coopération et de Développement Economique (OCDE) à Lomé, la [session inaugurale s'étant tenue en septembre 2024](#). Créée en 2013 à Ostie en Italie, l'Académie a développé un programme dédié aux pays francophones, pour lutter contre la délinquance financière et renforcer les capacités de leurs administrations fiscales.

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens de nos dernières publications régionales.

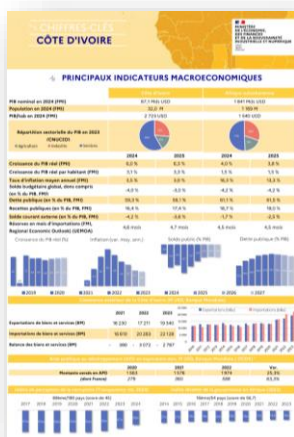
Bulletin économique de l'Afrique de l'ouest (BEAO)



[Édition du BEAO de juillet 2025](#)

[Édition du BEAO d'avril 2025](#)

Chiffres clés



[Bénin](#)

[Burkina Faso](#)

[Cap-Vert](#)

[Côte d'Ivoire](#)

[Gambie](#)

[Guinée](#)

[Guinée-Bissau](#)

[Libéria](#)

[Mali](#)

[Mauritanie](#)

[Niger](#)

[Sénégal](#)

[Sierra Leone](#)

[Togo](#)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [Linkedln](#)